



Appel à candidatures - Résidence d'artiste Université de Montpellier 2016 / 2017

Préambule

Depuis 2009, l'Université de Montpellier accueille **un artiste ou une équipe artistique** en résidence auprès de ses laboratoires et composantes d'enseignement. Les artistes ont jusqu'alors développé des projets Art / Science et interrogé la relation entre la création artistique et les disciplines scientifiques.

Cette année 2016/2017, elle, a pour but de favoriser les points de contact et de croisement entre les champs de l'art et les disciplines enseignées à l'Université de Montpellier. L'artiste travaillera conjointement avec des enseignants, enseignants-chercheurs et étudiants en lien avec notamment la Faculté des sciences (plus particulièrement les départements de mathématiques, d'informatique...), l'ISEM, la Faculté d'Economie, la Faculté d'Education de Montpellier...

Les rapprochements avec les équipes de chercheurs seront, le cas échéant, établis *a posteriori* en fonction du projet artistique.

Cette résidence s'inscrit dans le cadre d'une convention avec la DRAC LRMD qui cofinance la résidence.

Environnement et contexte d'accueil

L'Université de Montpellier

Née de la fusion des Universités Montpellier 1 et Montpellier 2 en janvier 2015, l'Université de Montpellier est actuellement la plus grande université de Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées et la 6ème de France.

Elle regroupe **43 670 étudiants** répartis dans **17 composantes de formation** parmi lesquelles :

- 9 facultés : Administration Economique et Sociale (AES), Droit et Science politique, Economie, Education, Médecine, Odontologie, Pharmacie, Sciences (biologie et écologie, évolution et environnement, chimie, terre et eau, mathématiques et informatique...), Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)
- 6 instituts : Administration des Entreprises (IAE), Préparation à l'Administration Générale (IPAG), Sciences de l'Entreprise et du Management (ISEM), l'IUT de Béziers, l'IUT de Montpellier-Sète, l'IUT de Nîmes
- 2 écoles : l'Observatoire de Recherche Méditerranéen de l'Environnement (OREME), Polytech' Montpellier.

Au-delà du domaine de la formation, l'Université de Montpellier comporte également **76 structures de recherche rassemblées autour de 9 thématiques scientifiques**. Plus de **4 500 personnels** (enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs) y travaillent.

L'UM gère et valorise de grandes collections : botanique, paléontologie, zoologie, minéralogie, anatomique et documentaires.

Le service art & culture

Le service art & culture est un service commun de l'UM appartenant à la Direction de la Vie des Campus. Sa mission est de proposer des actions qui encouragent et favorisent l'ouverture des étudiants et des personnels au monde de la culture et aux différents modes d'expression artistique.

L'action du service se décline en différents axes : les ateliers de pratique artistique, la programmation de manifestations culturelles sur le campus, les actions de médiation avec les structures culturelles du territoire, le soutien aux initiatives culturelles émanant des différents acteurs universitaires (étudiants, enseignants-chercheurs, associations culturelles, composantes, laboratoires de recherche). L'accueil d'artistes en résidence constitue un des temps forts de l'action culturelle et artistique du service.

Appel à projet

Domaines artistiques : arts plastiques - dessin

Thématique : Graphique

Le terme graphique est polysémique. Comme adjectif, il renvoie aux techniques du dessin mais aussi à la représentation du langage par des signes. Comme nom, il renvoie aux figures représentant l'évolution d'un phénomène, aux techniques de représentation des informations à l'aide de dessins et de schémas, aux tracés produits par un appareil enregistreur.

Des cartes graphiques en informatique, en passant par les graphiques décrivant la conjoncture économique, jusqu'à la théorie des graphes en mathématiques, de nombreuses disciplines universitaires font directement référence à ce terme. Enseignants, enseignants-chercheurs, étudiants ou personnel administratif, nous utilisons tous les graphiques, dans les cours, les présentations powerpoint, les posters, les rapports. Leurs vertus pédagogiques sont largement exploitées dans toutes les formes de transmission et pour paraphraser Napoléon 1er : un bon graphique vaut mieux qu'un long discours !

L'artiste en résidence devra articuler sa recherche artistique avec la richesse des activités et de la palette sémantique évoquée par les termes « graphe » et « graphique » de notre établissement.

Sa proposition devra se jouer de nos représentations mentales, offrir un regard décalé sur les disciplines faisant appel aux graphes et au graphisme.

Crayon de papier, plume, feutre, gravure, dessin numérique, toutes les techniques sont envisageables.

Une attention particulière sera apportée à la forme de la restitution afin de toucher plus spécifiquement les publics étudiants (édition, projection, exposition, performance, installation...)

Déroulement

L'artiste accueilli s'immerge dans la(les) discipline(s) de son choix et s'imprègne des échanges avec les étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs et techniques.
L'artiste capitalise des connaissances qui viendront nourrir la phase de production artistique

1ère étape : exploration et recherche // automne 2016 (entre septembre et décembre - en fonction du calendrier universitaire)

- Prise de contact avec les partenaires, les étudiants et immersion dans les enseignements pour concevoir un travail artistique
- Exploration des domaines de recherche
- Immersion dans les problématiques à l'œuvre et les espaces pour concevoir le travail artistique.

2ème étape : création // printemps 2017 (entre février et avril)

- Travail de conception et de réalisation de l'œuvre
- Restitution du travail
- Rencontres et actions de médiation en direction de la communauté universitaire et de la population de Montpellier
- Animation d'un atelier de pratique artistique sur la démarche de l'artiste, voire son projet spécifique pour l'Université.

Modalités pratiques

Un lieu de travail adapté sera mis à disposition selon les besoins du projet.

Conditions financières

Une enveloppe globale de 8.000 euros* est prévue pour rémunérer le travail de recherche, de création et de médiation, l'encadrement d'un atelier de 20h, et prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement de l'artiste.

*Ce montant s'entend sous réserve de l'octroi des crédits des différents partenaires.

Procédure de recrutement

Candidature à transmettre avant le **4 juillet 2016 inclus**.

A adresser par courrier :

Université de Montpellier
Service art & culture
Place Eugène Bataillon, cc 438
34095 Montpellier cedex 5

ou par courriel au format PDF :

à **Éléonore Szturemski / Marta Cases Bobadilla**
dvc-culture@umontpellier.fr

Joindre à la candidature : un curriculum vitae, des visuels d'œuvres, une note sur la démarche artistique, une note d'intention expliquant en quoi le projet de résidence croise les enjeux liés à votre pratique et éventuellement un pré-projet.

Les candidatures seront examinées le **13 juillet 2016** par un comité de sélection constitué des membres du service art & culture, d'acteurs de la vie culturelle de l'Université de Montpellier et des représentants de la DRAC Languedoc-Roussillon. Les candidats seront tenus informés dès la prise de décision du comité.